

APPEL À PROJETS

Innov'Up Santé des femmes

Jusqu'à

225 K€

de subvention



BÉNÉFICIAIRES

TPE, PME et ETI franciliennes



FORME DE L'AIDE

Subvention et abondement
complémentaire pour les
projets supérieurs à 500 K€



INTENSITÉ DE L'AIDE

25% à 45% selon la taille
de l'entreprise et le projet



PÉRIODE

Clôture au 25/09/2026

FINANCEURS



QUELS PROJETS ?

La région Île-de-France soutient les projets innovants en faveur de la santé des femmes.

Plusieurs priorités ont été identifiées :

- ↳ Santé reproductive et gynécologique ;
- ↳ Pathologies spécifiques aux femmes et maladies chroniques à spécificités de genre ;
- ↳ Grossesse, post-partum et santé maternelle ;
- ↳ Ménopause et vieillissement ;
- ↳ Santé mentale des femmes ;
- ↳ Dispositifs médicaux, solutions numériques, IA et biotechnologies dédiés à la santé des femmes ;
- ↳ Accès aux soins, prévention et réduction des inégalités territoriales et sociales de santé.

Dépenses éligibles :

- ↳ Salaires des équipes R&D, propriété intellectuelle et brevets, sous-traitance, amortissement du matériel (régime cadre RDI SA.58995)

QUELS SOUTIENS ?

- ↳ Taux d'intervention de 25% à 45% selon la taille de l'entreprise et la nature du projet
- ↳ **Projets ≤ 500 K€** : subvention d'un montant maximum de 225 K€
- ↳ **Projets > 500 K€** : abondement complémentaire possible en prêt innovation RDI ou avance remboursable

POUR ALLER PLUS LOIN

Le dispositif est ouvert jusqu'au 25/09, ne laissant qu'une courte fenêtre pour le dépôt des dossiers.

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

 Années
d'expérience

140

 Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

 De projets
financés depuis 2013

8

 Bureaux
en France

ABF

tinexta
 innovation
 hub

in www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

 02 47 60 93 40
 contact@abfdecisions.fr